

Metz, le 15 novembre 2021

DOSSIER DE PRESSE

LIGNE METTIS C

Du 18 novembre 2021 au 31 janvier 2022 :

Phase de concertation

www.eurometropolemetz.eu

www.facebook.com/EurometropoleMetz - www.twitter.com/EurometropoleMetz

www.instagram.com/EurometropoleMetz

Contact Presse : Céline VINCENT | Direction de la Communication *Attachée de Presse*

T. 03 57 88 33 41 | 06 20 90 99 80 | cvincent@eurometropolemetz.eu

Les travaux d'aménagement de la ligne METTIS C débiteront en 2023 pour une mise en service en 2025. Elle partira du centre-ville de Marly, passera par la rue Général Franiatte à Montigny-lès-Metz, jusqu'au centre-ville de Metz.



Les utilisateurs de la ligne METTIS C rejoindront plus rapidement le centre-ville de Marly au centre-ville de Metz, et pourront par exemple se rendre à la Gare de Metz sans correspondance.

Tous les bus seront propres et plus silencieux, ils fonctionneront à l'hydrogène vert.

Le projet s'accompagnera d'un aménagement des espaces publics sur l'ensemble du trajet : élargissement de certains trottoirs, amélioration et sécurisation du réseau cyclable et des cheminements piétons... Les impacts sur les conditions de circulation des automobilistes resteront limités.

Associer les riverains

Afin d'associer le grand public et notamment les riverains du tracé de cette nouvelle ligne METTIS, l'Eurométropole de Metz lance, du 18 novembre au 31 janvier 2022, une phase de concertation préalable à sa mise en œuvre. Cette étape permettra à chacun de connaître les détails du projet : les motivations, le tracé, les principes d'aménagements..., mais également d'émettre des remarques et des avis, lors des réunions publiques et des permanences tenues dans les mairies concernées.

Le site internet de l'Eurométropole de Metz eurometropolemetz.eu proposera également un registre dématérialisé et sécurisé afin que les internautes puissent faire part de leurs observations et propositions.

Les permanences en mairies

Un agent de l'Eurométropole de Metz tiendra des permanences dans les 4 mairies concernées par le futur tracé ; à Marly, Montigny-lès-Metz, Metz et à la mairie annexe de Metz (située Place du Général de Gaulle). Une demi-journée par mois et par site permettra de recueillir sur place les observations du public.

Calendrier des permanences :

Mairie de Marly :

- Jeudi 25 novembre : 14h-17h
- Mardi 14 décembre : 9h-12h
- Mardi 18 janvier : 9h-12h

Mairie de Montigny-lès-Metz :

- Jeudi 25 novembre : 9h-12h
- Mardi 14 décembre : 14h-17h
- Mardi 25 janvier : 14h-17h

Les dates des permanences dans les mairies de Metz seront communiquées ultérieurement.

Durant toute la période de concertation, une exposition du projet sera installée dans les mairies et visible aux heures d'ouverture au public.

Le dossier de concertation sera également consultable en mairie ainsi que sur le site internet de l'Eurométropole de Metz.

Les réunions publiques

Les réunions publiques animées par des élus et des agents de l'Eurométropole de Metz permettront de présenter les motivations et les principes de l'aménagement du tracé, et de recueillir les avis des participants.

Calendrier des réunions :

- Le 22 novembre 2021 à 19h au NEC, 1 avenue du Long Prey à Marly.
- Le 15 décembre 2021 à 19h à la Salle Robert Schuman de l'Espace Europa-Courcelles, 73 Rue de Pont-à-Mousson à Montigny-lès-Metz.
- Le 21 janvier 2022 à 19h dans le gymnase de l'Ecole Sainte-Thérèse, 8-10 rue du XXème Corps Américain à Metz,
- Le 24 janvier 2022 à 19h à l'Hôtel de Ville de Metz, 1 Place d'Armes à Metz.

Préalablement, des réunions de concertation seront organisées auprès des commerçants des quartiers traversés.

Les grandes étapes

- **Avril 2021** : Dépôt de la candidature à l'appel à projets permettant de financer une partie de l'infrastructure
- **Septembre 2021** : Dépôt de la candidature à l'appel à projet filière Hydrogène
- **2023** : Obtention de la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) autorisant le démarrage des travaux / Travaux préparatoires (concessionnaires) – réseaux
- **2024 / 2025** : Travaux d'aménagement
- **Rentrée 2025** : Date prévisionnelle de mise en service de la ligne METTIS C.

Coût de l'opération

Le montant total de l'opération s'élève à **65,7 M€**, dont 31,9 M€ d'infrastructure (notamment l'aménagement de la voirie) ; 21,45 M€ de matériel roulant (véhicules à motorisation hydrogène) ; 12,35 M€ dédiés à d'autres postes comme les études, les acquisitions foncières ou le dépôt.